

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**N° 2020-079**

**Finances – Demande de subvention au titre de la DSIL  
2020 (2ème vague) pour la création d'une maison de  
santé pluri-professionnelle – Approbation et autorisation  
de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT,  
Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE,  
Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD,  
Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET,  
Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 23  
Présents : 20  
Votants : 23

**Excusées :**

Vanessa RICHARD, Christiane BRESSION, Marie-Anne TODESCHINI.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Nicole BRUANDET, Marie-Anne TODESCHINI à Pascal FOULON, Christiane BRESSION à Adeline BOIZARD.

**Secrétaire auxiliaire :** Alexandra BIE-BOUGARD.

La région Centre Val de Loire est une des régions les plus touchées par les déserts médicaux.

Aussi, l'accès aux soins dans la commune est une priorité de la municipalité. En conséquence, eu égard notamment à la crise sanitaire liée à la propagation du virus covid 19 et à une forte demande des habitants, il a été décidé de créer une maison de santé pluri-professionnelle dans le cadre plus large de la constitution du pôle de santé agylien.

En effet, les capacités d'accueil de l'actuel cabinet médical étant trop contraintes, les professions de santé souhaitent établir un projet de santé communal qui repose notamment sur la coopération inter-professionnelle : médecins, infirmières, podologue, sage-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciennes.

Ce projet s'articule autour de la constitution d'un pôle de santé agylien composé d'un ensemble cohérent de la pharmacie et du cabinet de kinésithérapie et d'une maison de santé pluri-professionnelle.

Ce projet répond aux critères et au cahier des charges relatif aux caractéristiques de fonctionnement et d'organisation des projets de maisons de santé pluri-professionnelles édictés par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

Ce projet se justifie par l'état de la population agylienne qui est vieillissant, l'objectif est de mettre en place un meilleur accès aux soins pour les Agyliens et d'éviter les déplacements vers la métropole d'Orléans. Il s'agit également de favoriser un meilleur cadre de travail pour les professionnels de santé au sein de la commune de Saint-Ay. De plus, le projet des professionnels de santé prévoit des actions de prévention qui vont être mises en place.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des thématiques de la deuxième vague DSIL 2020 relatives à la résilience sanitaire, c'est-à-dire le renforcement des capacités des territoires face à des crises sanitaires de grande ampleur. Ce type d'opérations est prioritairement soutenu par l'Etat.

Un plan de financement plus précis sera établi ultérieurement.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Création d'une maison de santé pluri-professionnelle	1 450 000 €	DSIL	1 160 000 €
		Autofinancement	290 000 €

- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat de ruralité soutenu par la dotation de soutien à l'investissement local ;
- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **29 SEP. 2020**

Le Maire,

Frédéric CUIILLERIER



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de la notification le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,  
Alexandra BIE-BOUGARD.